



École primaire Fernand-Seguin

## Assemblée générale des parents de l'école

10050, avenue Durham, Montréal (Québec) • H2C 2G4

Téléphone : 514 596-5200 • Télécopieur : 514 596-7352

Site internet : fernand-seguin.cssdm.ca

Courriel : fseguin@cssdm.qc.ca

---

**PROCÈS-VERBAL  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
Le mardi 14 septembre 2021 à 18h45  
(sur la plateforme Zoom)**

---

*Marc. Etienne Deslauriers préside l'assemblée; Isabelle Arseneau agit à titre de secrétaire de réunion.*

**1. Accueil des parents et présentation de la plateforme Zoom**

Marc. Etienne Deslauriers explique le fonctionnement de Zoom pour l'assemblée générale.

**2. Mot de bienvenue**

Le président souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

**3. Mesures sanitaires, sécurité autour du chantier du pavillon Julie-Payette et autres messages de la direction de l'école**

Le directeur de l'école, monsieur Martin Dugas, accueille les parents et leur adresse quelques mots de bienvenue. Il fait un état des lieux de l'avancement des travaux d'agrandissement et de rénovation et invite les parents à participer à la visite virtuelle (360°) disponible sur le site Web de l'école. Il revient également sur les mesures sanitaires (nous n'avons pas encore reçu les tests rapides de dépistage de la COVID-19).

**4. Ouverture de l'assemblée**

L'assemblée est ouverte à 19h11. Le quorum est atteint. Marc. Etienne Deslauriers, président du conseil d'établissement, préside la séance. Il souhaite la bienvenue à tous les parents.

**5. Nomination au poste de secrétaire d'assemblée**

Marc. Etienne Deslauriers propose qu'Isabelle Arseneau agisse comme secrétaire d'assemblée. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**6. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Marc. Etienne Deslauriers et appuyée par Louis Turcotte. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**7. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale 2020**

Laurence Poirier Bourdon propose les modifications suivantes :

- au point 8, deuxième paragraphe : le paragraphe qui traite de la vocation de l'école ne reflète pas fidèlement les discussions qui se sont tenues lors de la dernière réunion de l'assemblée

générale. On devrait plutôt lire : « Concernant la vocation de l'école après l'agrandissement, le directeur précise qu'elle visera encore à répondre aux besoins des élèves du quartier ».

- au point 9.5 : reformuler la demande de Laurence Poirier-Bourdon. Madame Poirier Bourdon demandait plutôt que les séances du CÉ demeurent publiques, même lorsqu'elles sont tenues en mode virtuel.

Le procès-verbal ainsi amendé est adopté à l'unanimité.

#### **8. Présentation du bilan du conseil d'établissement 2020-2021**

Marc. Etienne Deslauriers présente le bilan (qui n'a cependant pas encore été adopté par le CÉ). Il insiste surtout sur la composition du CÉ, son rôle, la situation financière de l'école et la sécurité aux abords de l'école.

Pendant la période de questions, les points suivants sont soulevés :

- La sécurité aux abords de l'école reste problématique. Charles Fréchette suggère de voir s'il y a une possibilité d'augmenter le nombre de passages piétonniers aux abords de l'école, voire de déplacer le service de brigadier au coin Millen et Sauriol (plutôt qu'au coin Durham et Sauriol). Il propose également de voir si la zone de stationnement devant l'entrée du service de garde pourrait être réservée en mode débarcadère, le matin et le soir?
- Jessica Tornare fait remarquer que les réunions du conseil d'établissement et de l'assemblée générale seront davantage fréquentées si l'on fait circuler l'ordre du jour à l'avance. Elle propose également de donner la parole au public avant l'adoption de l'ordre du jour de façon à permettre l'ajout des points jugés pertinents avant la tenue de la rencontre.
- Mylène Maguire revient sur le processus d'admission. Le directeur en décrit les modalités (qui restent les mêmes que l'année précédente) et annonce que les dates limites seront affichées sous peu dans le site Web de l'école.
- Laurence Poirier-Bourdon revient sur le bilan du CÉ et fait remarque que la capacité d'adaptation des parents, des élèves et de l'équipe école a été immensément sollicitée; elle tient cependant à souligner que la communication entre les parents et l'école a été pour le moins laborieuse et formule le souhait que cet aspect de la vie scolaire s'améliore. La direction de l'école s'engage à travailler à améliorer la communication entre l'école et les parents.
- Jean-François Gosselin fait remarquer qu'il serait souhaitable que l'on diffuse mieux (auprès des parents) les façons dont le projet scientifique de l'école est vécu (en général, et par-delà la seule exposition technoscientifique).
- Amélie Dufour revient sur la question de la communication entre l'école et les parents et fait remarquer qu'il n'y a pas de suivi systématique pour les messages laissés dans la boîte vocale générale.
- Enfin, nous discutons des cours d'informatique et de robotique (qui seront prise en charge par les enseignants réguliers). Géraldine Restani signale l'existence à proximité de l'école d'une OBNL, Communautaire (responsable des Fab Labs du Québec), avec laquelle il serait peut-être possible d'imaginer un partenariat ?

## 9. Élections au conseil d'établissement pour l'année 2021-2022

### 9.1. Vidéo informative du CSSdM sur la participation au conseil d'établissement

### 9.2. Nomination des responsables d'élection : présidence, secrétariat, scrutatrices et scrutateurs

Marc. Etienne Deslauriers propose un processus d'élection (le vote multiple en un seul tour, dans la plateforme Zoom), appuyé par Laurent Gely. La proposition est adoptée à l'unanimité.

### 9.3. Mises en candidature

Il y a trois postes à combler et ce sont des mandats de deux ans. Les candidatures sont les suivantes (dans l'ordre de leur mise en candidature) :

1. Isabelle Arseneau
2. Dimmitri Ubersfeld
3. Jean-François Gosselin
4. Geraldine Restani
5. Nacer Ould Brahim
6. Catherine Dion-Richard
7. Abdelkader Messaoud

Chaque personne présente sa candidature à l'assemblée, selon l'ordre de mise en candidature.

### 9.4. Élections des membres-parents du conseil d'établissement

Les résultats du vote sont les suivants (les trois personnes ayant obtenu les pourcentages de vote les plus élevés sont élues) :

- |                           |     |
|---------------------------|-----|
| 1. Isabelle Arseneau      | 86% |
| 2. Dimmitri Ubersfeld     | 25% |
| 3. Jean-François Gosselin | 69% |
| 4. Geraldine Restani      | 37% |
| 5. Nacer Ould Brahim      | 14% |
| 6. Catherine Dion-Richard | 38% |
| 7. Abdelkader Messaoud    | 23% |

### 9.5. Mises en candidature et élections des substituts du conseil d'établissement

Il y a six postes de substituts pour l'année en cours. Les candidatures sont les suivantes (dans l'ordre de leur mise en candidature) :

1. Dimmitri Ubersfeld
2. Geraldine Restani
3. Nacer Ould Brahim
4. Abdelkader Messaoud
5. Ghizlane Bakkou
6. Amélie Dufour
7. Esther Lemieux Lafferrière

Les résultats du vote sont les suivants (les six personnes ayant obtenu les pourcentages de vote les plus élevés sont élues) :

- |                        |     |
|------------------------|-----|
| 1. Dimmitri Ubersfeld  | 83% |
| 2. Geraldine Restani   | 72% |
| 3. Nacer Ould Brahim   | 69% |
| 4. Abdelkader Messaoud | 61% |

- |                               |     |
|-------------------------------|-----|
| 5. Ghizlane Bakkou            | 67% |
| 6. Amélie Dufour              | 86% |
| 7. Esther Lemieux-Laferrrière | 72% |

**10. Présentation de l'Organisme de participation des parents (OPP) et résolution de l'assemblée générale pour la formation de l'OPP en 2020-2021**

Marc. Etienne Deslauriers présente brièvement les activités de l'OPP (photographies scolaires, vêtements, bottin téléphonique, guichet bénévole, activités). Évidemment, des projets ont dû être suspendus, ou annulés, à cause de la situation sanitaire.

Il est proposé par François-Xavier Saluden, appuyé par Jeremy Ross-Latour, que les parents qui se proposeront lors du recrutement forment l'OPP 2021-2022. La proposition est adoptée à l'unanimité.

**11. Présentation du Comité des parents du service de garde (CPSdG)**

Marc. Etienne présente brièvement les activités du CPSdG. Il faudra voir comment se présentent les choses vu le contexte sanitaire.

**12. Présentation de la Fondation de l'école Fernand-Seguin de Montréal**

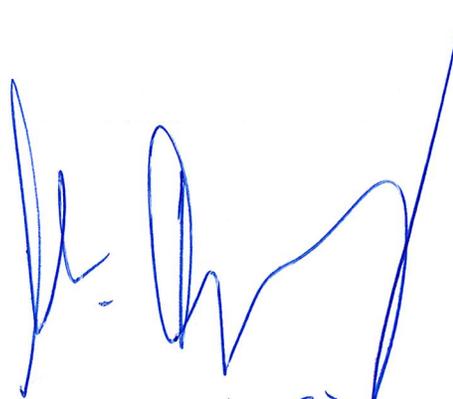
Marc. Etienne présente brièvement la Fondation. On demande quelques précisions quant à l'identité des membres du CA et les modalités d'élection (pour les postes d'administrateurs).

**13. Élection de la personne représentant les parents de l'école (et son substitut) au sein du Comité de parents du CSSDM pour l'année 2021-2022**

Marc. Etienne Deslauriers (représentant) et Catherine Dion-Richard (substitut) sont élus à l'unanimité.

**14. Levée de l'assemblée**

L'assemblée générale est levée à 21h33.



46/09/2022